Tableau de situation

*	Votre situation	Justificatifs de situation	Durée du contrat	Décret n°88-654
☐ ☐	**Fonctionnaire titulaire ou stagiaire de catégorie A** Inscrit en vue de la préparation du doctorat ou d'une HDR ou Titulaire d'un doctorat ou d'une HDR et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur	➢Demande de détachement (cf document à télécharger) ➢Attestation de la qualité de fonctionnaire de catégorie A (copie de l'arrêté de nomination) **+** ➢Certificat de scolarité ou attestation d'inscription à la préparation du doctorat ou de l'HDR, ou à défaut, engagement sur l'honneur à la préparation d'un de ces diplômes **ou** ➢Attestation d'obtention du doctorat ou de l'HDR ➢Engagement à participer à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (cf document à télécharger)	3 ans maximum renouvelable une fois pour 1 an (1)	Article 2.1 Article 5
☐	**Enseignant ou chercheur de nationalité étrangère** ayant exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche pendant AU MOINS DEUX ANS, titulaire d'un doctorat ou d'un titre ou diplôme étranger admis en dispense du doctorat par la commission de spécialistes compétente	➢Une pièce officielle attestant de la qualité d'enseignant ou de chercheur pendant deux ans dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche (*) ➢Une copie du diplôme (*) (*) Joindre une traduction si les pièces n'ont pas été établies en français	3 ans maximum renouvelable une fois pour 1 an (1)	Article 2.3 Article 7
☐	**Moniteur titulaire d'un doctorat** et s'engageant à se présenter à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur	➢ Attestation de la qualité de moniteur (copie du contrat) ➢ Attestation d'obtention du doctorat ➢Engagement à participer dans l'année de recrutement à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (cf document à télécharger)	1 an maximum renouvelable une fois pour 1 an si moins de 33 ans (1)	Article 2.4 Article 6
☐	**Etudiant en cours de doctorat**	➢Attestation du directeur de thèse précisant que celle-ci pourra être soutenue dans un délai d'un an à compter du 1er septembre 2019 (cf document à télécharger) ➢Certificat de scolarité ou attestation d'inscription à la préparation du doctorat	1 an maximum renouvelable une fois pour 1 an (1)	Article 2.5 Article 7.1
☐	**Doctorant contractuel**	➢Attestation du directeur de thèse précisant que celle-ci pourra être soutenue dans un délai d'un an à compter du 1er septembre 2019 (cf document à télécharger) ➢Certificat de scolarité ou attestation d'inscription à la préparation du doctorat ➢Copie du contrat de doctorant contractuel	1 an maximum renouvelable une fois pour 1 an (1)	Article 2.5 Article 7.1
☐	**Titulaire d'un doctorat ou d'une habilitation à diriger des recherches**	➢Attestation d'obtention du doctorat ou d'une HDR ➢Engagement à participer dans l'année de recrutement à un concours de recrutement de l'enseignement supérieur (cf document à télécharger)	1 an maximum renouvelable une fois pour 1 an (1)	Article 2.6 Article 7.1

(1) Une fois la durée maximale atteinte, il n'est plus possible d'obtenir un nouveau contrat en invoquant un changement de situation

*** Cochez la case correspondant à votre situation**

DOCUMENT A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Fait à ……, le ……

Signature